

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1598

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 21

À l'alinéa 60, supprimer le mot « et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.